



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOICATIONS

PARIS, LE 7 SEPTEMBRE 2021

Ludovic RADOSAVLJEVIC (PROVENCE RUGBY)

Provence Rugby / USON Nevers (J2 PRO D2)

Saisine du Président de la FFR et du Président de la LNR – Rapport du Représentant fédéral

A la suite de la saisine de la Commission de discipline et des Règlements de la LNR par les Présidents de la FFR et de la LNR, et notamment compte tenu du signalement consigné dans le rapport du Représentant fédéral désigné lors la rencontre et des différentes communications qui ont suivi la rencontre, il ressort que des propos à caractère raciste auraient été tenus par le joueur Ludovic RADOSAVLJEVIC, joueur de Provence Rugby, à l'encontre d'un joueur de l'USON Nevers Rugby,

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Ludovic RADOSAVLJEVIC est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance de mercredi 15 septembre 2021.

Compte tenu de la nature du dossier, le Président de la Commission de discipline et des règlements de la LNR a décidé de suspendre M. Ludovic RADOSAVLJEVIC à titre conservatoire.

Jean-Marcellin BUTTIN (SU AGEN LOT-ET-GARONNE)

SU Agen Lot-et-Garonne / AS Béziers Hérault (J2 PRO D2)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre SU Agen Lot-et-Garonne / AS Béziers Hérault, M. Jean-Marcellin BUTTIN a été définitivement exclu par l'arbitre à la 67^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Jean-Marcellin BUTTIN est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance de mercredi 15 septembre 2021.

M. Jean-Marcellin BUTTIN est suspendu dans l'attente de cette audience.

Yassine MAAMRY (AS BEZIERS HERAULT)

SU Agen Lot-et-Garonne / AS Béziers Hérault (J2 PRO D2)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre SU Agen Lot-et-Garonne / AS Béziers Hérault, M. Yassine MAAMRY a été définitivement exclu par l'arbitre à la 67^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Yassine MAAMRY est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance de mercredi 15 septembre 2021.

M. Yassine MAAMRY est suspendu dans l'attente de cette audience.

William SKELTON (STADE ROCHELAIS)

Stade Rochelais / Stade Toulousain (J1 TOP 14)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre Stade Rochelais / Stade Toulousain, M. William SKELTON a été définitivement exclu par l'arbitre à la 57^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. William SKELTON est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance de mercredi 15 septembre 2021.

M. William SKELTON est suspendu dans l'attente de cette audience.



Christopher VAOTOA (US MONTALBANAISE)

US Montalbanaise / US Carcassonnaise (J2 PRO D2)

Réclamation

A la suite de la rencontre US Montalbanaise / US Carcassonnaise, l'US Carcassonnaise a déposé une réclamation à l'encontre de M. Christopher VAOTOA, joueur de l'US Montalbanaise, pour une action ayant eu lieu à la 39^{ème} minute de la rencontre.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

Conformément à l'article 719 du règlement disciplinaire de la LNR, le club réclamant ainsi que le licencié à l'encontre duquel la réclamation est déposée sont convoqués par l'organe disciplinaire aux fins d'être entendus.

M. Christopher VAOTOA et l'US Carcassonnaise sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance de mercredi 15 septembre 2021.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51



3/3

